



PROMOTION ET TRANSMISSION
DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE
ET DE LA MUSIQUE MODALE

L'accompagnement des personnes en situation de handicap

mise à jour 20/07/2022

Ce document recense les ressources mobilisables pour l'accueil des PSH dans le cadre de nos activités. Il est consultable par l'équipe chargée de l'accueil et de l'orientation des stagiaires et mis à disposition des partenaires (formateurs, lieux d'accueil) et des stagiaires pour les accompagner dans leurs démarches. Ce document est mis à jour de façon annuelle ou à chaque fois que la législation ou le contexte évolue.

La personne référente handicap au sein de notre organisme: Manon Riouat

manon.riouat@drom-kba.eu 06.77.45.34.91

Drom reçoit peu de demandes de stagiaires en situation de handicap.

Parmi les expériences précédentes, nous avons déjà pu accueillir des personnes malvoyantes ou à mobilité réduite. En outre des personnes souffrant d'un handicap mental, psychique ou cognitif ont également pu participer à certaines activités.

Quelques adaptations sont alors mises en oeuvre:

- modalités d'inscriptions adaptées
- outils pédagogiques adaptés
- information sur l'accessibilité des lieux de formation, et les modalités de voyage
- accompagnement spécifique par une personne de l'association ponctuellement ou sur toute la durée du stage

Dans la mesure du possible, la personne suit la formation en immersion comme tous les autres stagiaires car la base de la pédagogie de notre organisme est l'oralité et le jeu d'ensemble, l'apprentissage par les pairs autant que par un maître.

Liste de ressources pratiques pour accompagner les personnes en situation de handicap - du local au régional

1- L'accompagnement en zone urbaine

Brest

Mission handicap :

16 rue Alexandre Ribot, 29200 Brest

02 98 33 50 50

mission.handicap@brest-metropole.fr

Mission locale :

<https://www.mission-locale-brest.org/>

Guide de l'accessibilité du handicap :

Les rubriques ci-dessous sont les éléments principaux de l'accueil et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap à Brest en lien avec la formation professionnelle. Pour avoir accès à tous les éléments de l'accessibilité du handicap à Brest, se rendre sur le lien suivant :

https://www.brest.fr/fileadmin/imported_for_brest/fileadmin/Documents/Au_quotidien/Vivre_ensemble_a_tous_ages/handicap/Guide-Access-2015.pdf

Les personnes sourdes et malentendantes :

Accueil téléphonique de la ville de Brest et de Brest Métropole avec plateforme d'interprétariat en LSF, en langue parlée complétée et en transcription en temps réel de la parole. Pour choisir le type d'aide téléphonique et appeler, se rendre sur le site :

<https://brestmetropole.elioz.fr/?hash=70a9fdff29947e8c3ba58f8ec47d7fd7>

Les bus et tramway : annonces systématiquement doublées sur écrans en station et dans les rames.

www.bibus.fr / 02 98 80 30 30

Les personnes aveugles et malvoyantes :

Afin de leur faciliter la traversée de la chaussée (en plus des bandes podotactiles), plusieurs carrefours à feux sont équipés de **signalisation sonore**. Cette aide s'effectue à l'aide d'une télécommande individuelle qui est proposée à l'association Valentin Haüy au : 50 rue de Lyon, 29200 Brest

02 98 44 65 58 / comite.brest@avh.asso.fr

Les bus et tramway : présence de bandes podotactiles, de reliefs et de contrastes en voirie, annonces sonores en station et dans les véhicules.

www.bibus.fr / 02 98 80 30 30

Les personnes en fauteuil roulant :

Les bus et tramway : plancher bas, rampes, largeurs de passage, emplacements réservés, calage des fauteuils dans les rames.

www.bibus.fr / 02 98 80 30 30

Taux de handicap supérieur ou égal à 80% :

Les personnes ne pouvant pas prendre le bus seules ou accompagnées peuvent utiliser Accemo : service de **transport à la demande** en minibus spécialement équipé pour les personnes à mobilité réduite sur Brest et les sept communes de Brest métropole.

www.bibus.fr / 02 98 34 42 46

33 avenue Clémenceau, 29200 Brest

L'aéroport de Brest-Guipavas :

Les personnes à mobilité réduite bénéficient du **parking** proche de l'entrée en contactant :

02 98 32 86 37 / service.parkings@brest-aeroport.fr

Elles peuvent aussi bénéficier d'un **accompagnement** par un agent de l'aéroport pour accéder à leur avion en contactant :

02 98 32 86 00 / <https://www.brest.aeroport.bzh/personnes-a-mobilite-reduite>

Rennes

Mission handicap :

14 rue Saint Yves, 35000 Rennes

02 23 62 20 65

<https://metropole.rennes.fr/organisme/ville-de-rennes-mission-handicap-1033>

Les personnes sourdes et malentendantes :

Les bus et métro: annonces systématiquement doublées sur écrans en station et dans les rames.

<https://www.star.fr/accueil/> / 09 70 82 18 00

Les personnes aveugles et malvoyantes :

Les bus et métro: présence de bandes podotactiles, de reliefs et de contrastes en voirie, annonces sonores en station et dans les véhicules, feux sonores.

<https://www.star.fr/accueil/> / 09 70 82 18 00

Les personnes en fauteuil roulant :

Les bus et métro : plancher bas, rampes, largeurs de passage, emplacements réservés, calage des fauteuils dans les rames, ascenseur pour le métro.

<https://www.star.fr/accueil/> / 09 70 82 18 00

Aide supplémentaire :

STARmeguide est un dispositif pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap qui ont besoin d'être accompagnées pour pouvoir utiliser le bus ou le métro.

service-clients@star.fr / 09 70 82 18 00

Taux de handicap supérieur ou égal à 80% :

Les personnes ne pouvant pas prendre le bus ou le métro seules ou accompagnées peuvent utiliser le service Handistar : service de **transport à la demande** en minibus spécialement équipé pour les personnes à mobilité réduite sur toute l'agglomération Rennaise.

service-clients@star.fr / 09 70 82 18 00

12 rue du Pré Botté, 35000 Rennes

Autres villes

Lorient : contact@agglo-orient.fr / [Accessibilité et handicap](#)

Saint-Brieuc : 02 96 58 25 87 / [Site Officiel](#)

Quimper : contact@quimper.bzh / 02 98 98 89 89 / [Handicap accessibilité](#)

Nantes : 02 40 41 90 00 / [Informations et démarches liées au handicap](#)

2- L'accompagnement dans le Finistère

La maison départementale des personnes handicapés (MDPH) :

Se situe à Quimper elle permet de :

- Informer sur les droits et les prestations auxquelles les PSH peuvent prétendre,

- Orienter vers les services et les organismes compétents,
- Évaluer les besoins et propose des solutions adaptées au handicap,
- Aider à l'emploi et à la formation professionnelle.

Elle propose une :

- médiation en orientant les réclamations individuelles vers les services et autorités compétentes,
- analyse, une meilleure connaissance du handicap et de la population concernée,
- sensibilisation de tous les citoyens à la thématique du handicap.

1 rue Félix Le Dantec 29000 Quimper

02 98 90 50 50

mdph29.fr

3- L'accompagnement national

Accueil sur le lieu de stage:

salle de la formations, lieux d'hébergement, lieu de restauration

Eléments à prendre en compte dans chaque bâtiment d'accueil :

- Rampes d'accès au bâtiment
- Portes larges et portes d'entrées automatiques de préférence
- Signalétiques sonore, visuelle et tactile de l'extérieur du bâtiment jusqu'à l'accueil pour une autonomie totale de tout le monde
- Plan du bâtiment et/ou accompagnateur
- Prévoir un accompagnement humain afin de pallier les impossibilités de mobilités
- Les revêtements de sol et les équipements situés sur le sol des cheminements doivent être sûrs et permettre une circulation aisée des personnes handicapées. Ils ne doivent pas créer de gêne visuelle ou sonore pour les personnes ayant une déficience sensorielle.
- Les marches de plus de 2 cm, les tapis épais et moquettes rendent la circulation en fauteuil roulant difficile
- Un fauteuil roulant (régulièrement révisé) peut être proposé aux personnes très fatigables, et des chaises/bancs doivent être présents
- Éviter les forts contrastes lumineux entre les différents espaces
- Présence d'ascenseur ou d'élévateur
- Présence de bande signalétique devant un escalier
- Toilettes pour PSH
- Eclairage ni trop fort ni trop faible

Le voyage

En train au national : Drom prend en charge les transports locaux des stagiaires PSH à partir de la gare ou dessert autocar local jusqu'au lieu de la formation sauf si navette possible.

La SNCF :

Le service "Accès plus" de la SNCF propose un accueil et un accompagnement depuis la gare de départ jusqu'à la gare d'arrivée gratuitement en contactant :

<https://www.accessibilite.sncf.com/informations-et-services/nos-services-pour-l-autonomie-des-voyageurs/accesplus@sncf.fr> / 08 90 64 06 50

4- L'aide financière

Agefiph :

Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

Favoriser l'insertion des PSH, leur maintien et leur évolution professionnelle dans les entreprises du secteur privé. Les conseillers du siège de l'Agefiph informent sur les obligations des organisations, les conseillent sur les actions à mettre en œuvre pour développer l'emploi de personnes handicapées et les accompagnent pour élaborer des actions de sensibilisation, établir et mettre en œuvre des plans d'action en lien avec les bons interlocuteurs.

En Bretagne : 4 avenue Charles Tillon, 35000 Rennes

bretagne@agefiph.asso.fr / entreprises.bretagne@agefiph.asso.fr

08 00 11 10 09

<https://www.agefiph.fr/>

Aide au parcours vers l'emploi :

Aide pour les PSH pour financer une partie des frais engagés dans le cadre du parcours vers l'emploi de la PSH : déplacement, hébergement, matériel de formation... Cette aide est prescrite par **Pôle emploi, Cap emploi ou Mission locale**. Son montant maximum est de 500 €. Les personnes concernées sont celles reconnues comme travailleur handicapé (bénéficiaires de l'obligation d'emploi), en situation de précarité et engagées dans une démarche d'insertion professionnelle tel qu'un stage de la formation professionnelle. L'aide peut être renouvelée à chaque étape de parcours de la PSH.

5- Modalités des lieux de stages fréquents :

La Carène, Brest (29)

- Places de parking PMR disponibles à 150 mètres
- Bus : ligne 4 ou 22
- L'accès/l'entrée PMR se situe près de l'entrée public
- La grande salle (Grande Carène), le Club, le hall et les toilettes sont au rez-de-chaussé entièrement de plain-pied, sans obstacle à la circulation des fauteuils
- Présence d'ascenseur pour un accès au gradin fixe de la grande salle
- Le Centre info, l'accueil, la billetterie et les studios sont situés au 1er étage : accès par l'escalier extérieur accessible aux malentendant.e.s (boucle magnétique sur place), et sonnette (PMR) sur la façade en bas des escaliers (ou appeler pour faciliter l'accès et l'accompagnement)
- Prévenir de la venue d'une PSH en téléphonant au 02 98 46 66 00 ou par mail à michel.le-hir@lacarene.fr ou pauline.uchard@lacarene.fr

<https://www.lacarene.fr/Contact-Acces.html>

Le Quartz, Brest (29)

Le Quartz permet aux personnes en situation de handicap d'assister aux représentations dans les meilleures conditions.

Spectateurs à mobilité réduite :

Afin de faciliter l'organisation de la venue de la personne à mobilité réduite et toute demande de placement particulier, le Quartz recommande de privilégier la réservation des billets par téléphone ou à l'accueil-billetterie.

Spectateurs sourds ou malentendants :

Le Grand Théâtre et le Petit Théâtre sont équipés d'une boucle magnétique. Afin de proposer un placement en salle adapté à la situation de la personne sourde ou malentendante, il est souhaitable de prévenir dès la réservation.

Spectateurs aveugles ou malvoyants :

Le programme de l'année 2020/2021 est disponible en brochure audio. Les spectacles sont disponibles en audio-description

Afin de proposer un placement en salle adapté à la situation de la personne aveugle ou malvoyante, il est souhaitable de prévenir dès la réservation.

Contact : patricia.kerdraon@lequartz.com / 02 98 33 95 24

<https://www.lequartz.com/Le-Quartz-accessible-a-tous.html>

Accessibilité :

- Bus : lignes 1, 3, 4, 5
- Tramway : arrêt Liberté

- Parking souterrain : Parking Liberté, proche du Quartz

Le conservatoire de Brest (29)

- Accès rue Emile Zola. Rampe d'accès en entrée de bâtiment
- 1 place de stationnement PMR
- L'équipement dispose de 10 emplacements pour fauteuils roulants en devant de scène
- Pas de boucle magnétique
- Contact : conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr / 02 98 00 89 99

La Grande Boutique, Langonnet (56)

Contact accueil : Charline Caillon
02 97 23 83 83 / communication@leplancher.com / <http://www.lagrandeboutique.fr/>

Accès :

Hébergement à l'étage sans accès PMR → prévoir réservation hôtelière à proximité + navette
Restauration au RDC / cuisine aménagée

Hôtel Gourin, accès PMR : 02 97 23 51 55 / <https://hotelgourin.jimdofree.com/>

Hôtel Faouët, contacts avec accès PMR

L'Abbaye de Beauport (22)

02 96 55 18 58 / contact@abbayebeauport.com / [Visiter Beauport, en situation de handicap](#)

Accès :

Hébergement sur place possible accès PMR : gîte du moulin
<https://abbayebeauport.com/fr/locations/gite-du-moulin.html>

Le Logelloù, Penvenan (22)

Contact accueil : Amélie Piron
administration@logellou.com / <https://www.logellou.com/>

Accès :

Pas d'hébergement sur place, gîtes à proximité - hôtel Lannion

Le Petit Echo de la Mode, Châtelaudren (22)

Contact accueil : Mariane Barbe
02 96 79 26 40 / lpem@leffarmor.fr / [Le Petit Écho de la Mode \(petit-echo-mode.fr\)](#)

Le Cercle Celtique de Rennes (35)

Contact accueil : Nolwenn Bauvais
02 99 54 36 45 / contact@cercleceltiquederennes.org / <http://cercleceltiquederennes.org/index.php/fr/accueil/>

La Maison des cultures du monde, Vitré (35)

Contact accueil : Marine Kergosien
02 99 75 82 90 / info@maisondesculturesdumonde.org / <https://www.maisondesculturesdumonde.org/>

Accès :

Possibilité d'aller à l'étage par ascenseur pour les PMR.

6- Aides aux déplacements internationaux

Afin de faciliter les déplacements à l'international pour les stagiaires en situation de handicap, Drom réalise :

- Une assistance visas : fait une demande groupée aux ambassades pour éviter des déplacements individuels
- Oriente dans les aéroports vers les aides adaptées ; fait des déplacements groupés internationaux, une mutualisation des bagages, un accompagnateur pour gérer le groupe
- Réserve des navettes locales à l'arrivée
- Prend en compte le type de handicap présent pour organiser l'accueil local (hébergement, restauration)

Orientation des PSH

1- Emploi et handicap : la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

L'association peut être amenée à orienter les personnes vers une démarche de reconnaissance de qualité de travailleur handicapé afin de leur permettre d'accéder à des dispositifs d'aide et à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et leur maintien dans l'emploi.

Les démarches pour obtenir cette reconnaissance s'effectuent auprès de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Tous les renseignements sur cette démarche peuvent être obtenus auprès des « Maisons départementales des personnes handicapées » (MDPH) constituées dans chaque département.

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/rqth#:~:text=La%20RQTH%20est%20accorde%C3%A9e%20par,entre%201%20et%205%20ans>

2-Réseau musique et handicap

L'association Réseau National Musique et Handicap (RNMH) a pour but de « Favoriser l'accès à l'Art, la Culture et notamment à la musique pour les personnes en situation de handicap (Spectacle vivant, apprentissage et formation, pratique musicale, observation et veille, mission ressource...) ».

Réseau d'échange, de réflexion et d'information, le RNMH organise son activité au moyen de l'animation du réseau, de l'organisation de rencontres nationales et régionales et de la mise en relation des différents acteurs.

<https://www.musique-handicap.fr/>